



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM

Question au Gouvernement n° 1188

Texte de la question

## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Thierry Robert, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Thierry Robert. Madame la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, ma question concerne le développement économique des outre-mer, et principalement le tourisme. Nous connaissons tous l'intérêt particulier que vous portez au tourisme. Cependant, il est évident que seule la volonté politique de considérer les outre-mer comme des territoires ayant la capacité de devenir une réelle valeur ajoutée pour la France permettra d'instaurer la dynamique souhaitée.

Je pense ici à la défiscalisation outre-mer couplée au crédit d'impôt, examinée cette semaine et qui, je l'espère, sera pleinement soutenue par le Gouvernement. Mais ma question s'oriente principalement vers le secteur du tourisme, qui représente le véritable pilier de développement des économies ultramarines. Ce sont 90 % de notre tissu économique qui sont composés de TPE-PME dont les activités sont en grande partie liées au tourisme. Ainsi, à la Réunion, nous avons pour objectif d'accueillir 600 000 touristes chaque année d'ici à 2015, mais l'absence de choix stratégiques d'avenir en concertation avec les territoires ultramarins remet en cause cette ambition.

Par ailleurs, le prix exorbitant des billets d'avion vers notre destination empêche la venue en nombre de touristes sur nos territoires. La Réunion fait partie des trois destinations les plus chères au monde depuis Paris. Comment attirer les touristes français, mais aussi européens et internationaux, dans de telles conditions ? On parle de 1 500 euros pour un aller-retour Paris-la Réunion en période rouge. De même, trouvons-nous normal que certains soient obligés de passer par Maurice pour rejoindre Paris, afin de payer moins cher ?

Madame la ministre, quelles actions le Gouvernement entend-il mener pour baisser le prix des billets d'avion afin de permettre non seulement la relance de l'économie *via* le tourisme mais également d'assurer une meilleure mobilité des jeunes ultramarins ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme.

Mme Sylvia Pinel, *ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme*. Monsieur le député, vous m'interpellez sur la situation du tourisme dans les territoires d'outre-mer. Depuis ma prise de fonction, je n'ai jamais cessé de considérer que les territoires d'outre-mer, et celui de la Réunion en particulier, sont une chance pour le développement de toutes nos destinations. Vous aurez noté que, lors de l'installation du nouveau conseil d'administration d'Atout France, j'ai voulu montrer une attention toute particulière à ces territoires en nommant une élue de l'outre-mer pour porter ce message de développement du tourisme dans les territoires ultramarins, mais aussi pour prendre en compte les spécificités que vous évoquez.

Vous avez raison, le tourisme représente un enjeu essentiel du développement économique de nos territoires, car il est porteur de retombées et de recettes importantes, il est créateur d'emplois non délocalisables. Mais il souffre d'un manque de structuration de la filière, et c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité mettre en place des contrats de destination. Pour le territoire qui est le vôtre, un contrat est en cours d'élaboration concernant les îles Vanille. Ces contrats de destination ont la particularité d'associer l'ensemble des acteurs publics, élus, collectivités, privés, les professionnels du tourisme ainsi que toutes celles et tous ceux qui concourent à l'élaboration d'un projet touristique : c'est le cas des acteurs de la culture, des sports, des loisirs, mais aussi des transports.

S'agissant du coût des billets d'avion entre la métropole et l'île de la Réunion, Frédéric Cuvillier et Victorin Lurel ont engagé un travail sur cette question. Nous en tirerons tous les enseignements. Nous conduisons également une politique de facilitation de délivrance des visas, qui intéresse tout particulièrement votre territoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Robert](#)

**Circonscription :** Réunion (7<sup>e</sup> circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1188

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Artisanat, commerce et tourisme

**Ministère attributaire :** Artisanat, commerce et tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 octobre 2013](#)